

Assemblée générale ordinaire 2021

Résolutions soumises au vote des adhérents

Résolution n°1 :

L'assemblée générale approuve le rapport d'activités 2020-2021 présenté par Dominique Fonlupt, directrice de l'association.

Résolution n°2 :

L'assemblée générale approuve le rapport d'orientations 2021-2022 présenté par Monique Baujard, présidente de l'association.

Résolution n°3 :

L'assemblée générale approuve le rapport financier 2020 présenté par Pierre Le Parlouër, trésorier de l'association. Elle donne quitus aux administrateurs. Elle vote le budget pour l'exercice 2021 présenté au conseil d'administration du 3 mars 2021 sur proposition du trésorier.

Résolution n°4 :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat négatif soit la somme de (-) 15 831 euros en « report à nouveau » sur les comptes 2021.
